



Avis de l'industrie No 24-08
Pour publication immédiate

9/5/2024

David Do
Commissaire/Président
tlccommissioner@tlc.nyc.gov

Jason Kersten
Communications TLC
press@tlc.nyc.gov

33 Beaver Street
22e étage
New York, NY 10004

AVIS : LE PROGRAMME PILOTE FLEX FARE SERA PERMANENT À COMPTER DU 21 SEPTEMBRE 2024

Le nouveau règlement de TLC rendant permanent le programme pilote Flex Fare entrera en vigueur le 21 septembre. Ce règlement a été adopté à l'unanimité par la Commission le 14 août 2024.

TLC a reconnu que les passagers apprécient les prix affichés par FHV. Les nouvelles règles offriront aux clients de taxi jaune et vert la même option de tarification affichée comme pour les clients de FHV.

De plus, les nouvelles règles garantissent que les chauffeurs de taxi jaunes et verts auront la visibilité de tous les frais que le fournisseur E-Hail App pourrait facturer *avant* d'accepter un trajet ainsi qu'une ventilation des frais détaillés par envoi électronique *une fois* le trajet effectué, y compris le montant du pourboire.

La règle complète peut être consultée ici :

https://www.nyc.gov/assets/tlc/downloads/pdf/flex_fare_rule_packa